



Ville de LORRAINE

QUESTIONS DES CITOYENS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU MARDI 8 FÉVRIER 2022

Vu la situation de la pandémie de COVID-19, la Direction de la santé publique du Québec n'autorise plus la tenue des séances du Conseil en public, lesquelles doivent désormais se tenir par visioconférence. Les citoyens ont donc la possibilité de transmettre leurs questions ou leurs commentaires par courriel, avant la séance à l'adresse greffe@ville.lorraine.qc.ca.

Toutes ces questions et réponses sont diffusées sur le site Internet de la Ville.

QUESTION 1 – TRAVAUX FORÊT DU GRAND COTEAU:

Q. Je suis allée marcher dans la forêt et quelle ne fut pas ma stupeur de voir les travaux qui y sont réalisés. J'aimerais savoir pour quelles raisons vous avez ainsi transformé la forêt? Vous parlez de glissement de terrain, mais n'y avait-il pas d'autres façons de procéder pour les prévenir que de couper des arbres et de mettre de la roche? Pouvez-vous nous garantir que vous n'allez pas construire des maisons. Les gens posent des questions sur Facebook mais vous ne répondez pas. On veut des explications.

R. Merci pour votre question. Il y a plusieurs volets, je vais tenter de répondre à chacun.

Effectivement, je vous l'accorde, les travaux qui sont actuellement réalisés dans la forêt du Grand Coteau sont impressionnants.

L'objectif des travaux de stabilisation préventifs est de neutraliser les risques potentiels de grands glissements de terrain dans cette zone exposée qui comprend 169 résidences. Les talus de chaque côté du ruisseau Dominique-Juteau présentent un dénivelé important et sont constitués d'argile sensible qui favorise le risque de glissements de terrain fortement rétrogressifs, c'est-à-dire qui pourrait emporter vers le bas de grandes masses de sol.

Évidemment, toutes les options ont été évaluées avec des experts du Gouvernement. Il n'existe pas d'autre moyen de sécuriser une masse de sol aussi importante contre un glissement de terrain fortement rétrogressif (lié à l'argile sensible). La méthode consiste à faire un contrepoids avec de la roche dans le lit du ruisseau et à la base des talus, des deux côtés du ruisseau. Cette roche permettra aussi de protéger la base des talus contre l'érosion causée par le ruisseau.

Une fois cette étape terminée, les équipes étendront de la terre sur la roche pour renaturaliser le site et procéderont à différentes plantations de végétaux. Nous sommes vraiment impatients de retrouver la quiétude dans ce secteur et de voir le site revégétalisé. Ça prendra certainement quelques années avant que le site retrouve sa beauté naturelle. Le ruisseau et la végétation retrouveront leur place.

Pour ce qui est du dernier volet de votre question en lien avec les réseaux sociaux, la Ville ne commente pas ce qui peut se dire sur des pages Facebook autres que celles que nous gérons. Si les gens ont des questions, ils doivent les adresser à la Ville et/ou sur la page Facebook officielle de la Ville, on va leur répondre avec plaisir.

QUESTION 2 – ESPACE PIÉTONNIER – BOULEVARD DE GAULLE :

Q. J'aimerais savoir si vous avez prévu d'améliorer l'espace piétonnier sur le boulevard de Gaule et de Reims. Est-ce qu'il va être réaménagé ce printemps? Je suis une grande marcheuse et ce bout de rue est dangereux. Très souvent les voitures circulent dans l'espace réservé aux piétons. Merci

R. Merci pour votre question. Nous avons aussi la sécurité de nos piétons et cyclistes à cœur et nous encourageons le transport actif, dont la marche, comme vous le faites, par différentes mesures. Le déneigement de nos sentiers multifonctionnels cet hiver est un exemple de mesure prises par la Ville en ce sens.

Pour ce qui est de cette intersection, suite aux travaux de l'automne derniers, certains travaux seront complétés le boulevard De Gaulle.

Si des enjeux demeurent, n'hésitez pas à communiquer avec nous, le tout sera analysé par le comité de sécurité publique.